

# “ Il est possible d'éviter la création de la décharge de Saint-Escobille ! ”

***C'est en résumé le message fort adressé au Préfet de l'Essonne dernièrement dans une lettre cosignée par les Présidents du Conseil général, de la Sémardel et du Siredom. Une démarche unitaire et conjointe qui s'appuie sur un projet commun de gestion durable des déchets.***

Michel Berson, le Président du Conseil général de l'Essonne, son premier vice-président, Francis Chouat, Pierre Champion, le Président de la Sémardel (groupe qui s'occupe de la valorisation des déchets), Franck Marlin, le Président du Siredom (Syndicat intercommunal en charge de la gestion des ordures ménagères de 112 communes) viennent donc de faire parvenir un courrier au Préfet de l'Essonne. Et son contenu est clair. A l'heure où le débat continue de faire rage autour du projet privé (SITA) de réalisation d'un centre d'enfouissement technique des déchets ultimes à Saint-Escobille, d'autres pistes alternatives sont possibles pour empêcher les nuisances sonores, olfactives, ainsi que la pollution de terres agricoles et de la nappe phréatique de la Beauce qu'auront

à subir les habitants de notre région si cette décharge voit le jour. Un recours a d'ailleurs été déposé devant le tribunal administratif de Versailles contre l'arrêté préfectoral qualifiant ce projet « d'intérêt général ».

## ***Un contre-projet cohérent et soutenu par tous !***

Si aujourd'hui tous les opposants ne désarment pas et ont déjà remis leurs arguments dans la perspective d'une audience qui devrait avoir lieu dans les mois prochains, ils peuvent désormais s'appuyer sur la démarche récemment menée par les présidents de deux structures intercommunales et du Département de l'Essonne. Ces derniers, inscrivant leur action et projets dans le cadre des mesures phares des

Grenelle 1 et 2, proposent de créer « sur l'Ecosite toutes ces filières imaginables en matière de valorisation et traitement de déchets dont le stockage de déchets ultimes. » Une solution qui permettrait de répondre à la problématique posée de l'enfouissement de 150 000 tonnes de déchets par an, sur dix ans, soulevée par la création de la décharge de Saint-Escobille. Mais aussi de stabiliser et de réduire la fiscalité sur les ménages essonniers... Un double impact qui mériterait d'être entendu par le Préfet, non ?

C'est aussi pour cela qu'élus locaux et départementaux, associations, chambre consulaire et habitants continuent d'exiger l'abandon immédiat du projet de construction du CTE à Saint-Escobille.